

**Fondation Hirondelle Media for
Peace and Human Dignity**
Genève

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation
relatif aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2024

Rapport de l'organe de révision au Conseil de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds affectés et du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de vérification par les auditeurs.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de la fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Les comptes annuels de la Fondation Hirondelle Media for Peace and Human Dignity pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date 15 mai 2024, une opinion non modifiée.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Forvis Mazars SA

Jean-Marc Jenny
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Genève, le 5 juin 2025

Patrick Peixoto Rodrigues
Manager

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe)

I. Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

	Réf.	2024	2023
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités	1.d	6'291'582	5'289'193
Créances	1.e	2'831	109'627
Financements à recevoir	1.j	1'325'726	1'970'764
Autres créances	1.e	977'661	660'872
Actifs de régularisation	1.e	<u>166'232</u>	<u>277'303</u>
		<u>8'764'033</u>	<u>8'307'759</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1.f	88'159	39'022
Immobilisations incorporelles	1.f	80'550	29'259
Immobilisations financières	1.g	<u>81'268</u>	<u>359'707</u>
		<u>249'976</u>	<u>427'987</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>9'014'009</u>	<u>8'735'747</u>
PASSIF			
Engagements à court terme			
Dettes à court terme		1'442'973	610'005
Passifs de régularisation	1.h	198'150	279'149
Emprunts divers		-	14
Provision pour litiges	1.i	<u>77'631</u>	<u>76'046</u>
		<u>1'718'754</u>	<u>965'214</u>
Engagements à long terme			
Provision pour fin de contrats collaborateurs	1.i	<u>118'144</u>	<u>102'040</u>
		<u>118'144</u>	<u>102'040</u>
Capital des fonds affectés			
Fonds affectés	1.j	<u>3'571'352</u>	<u>4'391'794</u>
		<u>3'571'352</u>	<u>4'391'794</u>
Capital de la fondation			
Capital de fondation		50'000	50'000
Capital FNL	1.b	12'315	12'315
Fonds liés de solidarité	3.a	34'416	51'149
Fonds liés de soutien	3.a	569'307	569'307
Capital libre		<u>2'939'721</u>	<u>2'593'928</u>
		<u>3'605'759</u>	<u>3'276'699</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>9'014'009</u>	<u>8'735'747</u>

II. Compte d'exploitation de la Fondation Hirondelle (en francs suisses)

PRODUITS	2024	2023
Fonds publics		
Contributions aux Fonds publics suisses affectés	6'128'019	6'065'784
Contributions aux Fonds publics internationaux affectés	5'944'127	6'654'186
Total fonds publics	12'072'146	12'719'970
Fonds privés		
Contributions aux Fonds privés suisses affectés	837'316	1'578'424
Contributions aux Fonds privés suisses libres	222'835	113'055
Contributions aux Fonds privés internationaux affectés	231'650	273'755
Total fonds privés	1'291'800	1'965'234
Variation revenus des fonds affectés		
Variation du capital des fonds affectés (hors effet de change)	2.5 -	(791'670)
	-	(791'670)
Autres produits		
Contrats de partenariat de communication et vente expertise	524'806	350'859
	524'806	350'859
TOTAL DES PRODUITS	13'888'752	14'244'393

CHARGES	2024	2023
Charges des projets		
Personnel	(7'359'177)	(6'816'042)
Opérations	(5'244'677)	(5'826'406)
Amortissement des équipements	(218'933)	(649'069)
Charges indirectes allouées aux projets	(806'065)	(1'042'212)
	(13'628'852)	(14'333'729)
Charges du siège de la Fondation Hirondelle		
Personnel	(801'306)	(770'797)
Opérations	(476'059)	(506'437)
Amortissement des équipements	(30'948)	(48'726)
Charges indirectes allouées aux projets	806'065	1'042'212
	(502'248)	(283'749)
Charges recherches de fonds et communication		
Personnel	(206'012)	(166'328)
Opérations	(49'623)	(46'784)
Amortissement des équipements	(1'527)	(1'666)
	(257'162)	(214'778)
TOTAL CHARGES	(14'388'262)	(14'832'256)
Résultat d'exploitation	(499'510)	(587'864)
Produits financiers	26'616	1'210
Gains (pertes) de change	(7'934)	(134'957)
Résultat financier	18'682	(133'748)
Produits (Charges) exceptionnels	1.m	
	(78'889)	15'346
Résultat Exceptionnel	(78'889)	15'346
Résultat avant variation du capital des fonds	(559'717)	(706'266)
Variation du capital des fonds affectés (hors effet de change)	2,5	
	888'777	791'670
Résultat annuel avant allocations au capital de la fondation	329'060	85'404
Allocations nettes au capital de la fondation		
Allocation au capital libre	345'793	301'872
Prélèvement au capital lié	(16'733)	(216'468)
Total allocations nettes au capital de la fondation	329'060	85'404

Compte d'exploitation par opération pour l'exercice 2024
(en francs suisses)

	Bénin	Burkina Faso	Burundi	Divers projets	Innovation éditoriale	Justice transitionnelle	Madagascar	Mali	Monitoring, Evaluation & Learning	Myanmar	Nouveaux Projets	RCA	RDC	Recherche	Tchad	Tunisie	Ukraine	Siege	Total	
Produits																				
Bailleurs de fonds publics																				
Suisse																				
Contribution de Programme DDC DFAE, Division Paix et droit de l'homme	11'546	162'174	-	20'390	108'008	353'255	108'580	189'888	83'557	217'637	216'555	167'520	253'779	508'905	142'892	-	-	164'092	414'819	3'123'598
FEDEVACO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70'000	
Mandats DDC/Contribution de projet BUCO	7'780	129'581	-	-	-	-	-	-	1'000'000	-	699'160	-	889'463	-	-	-	208'438	-	2'934'421	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50'706	
Agence des Nations Unies (UNICEF, PNUD)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71'463	
Allemagne (GIZ + MoFA)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71'463	-	-	-	-	-	-	-	142'762	
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	142'762	-	-	-	-	-	-	-	142'762	
Commission européenne	203'453	248'936	24'284	-	-	-	27'204	1'183'458	-	-	74'967	-	1'113'569	218'714	-	1'269'029	-	-	4'363'614	
Danemark (FAMOC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Espagne (ambassade)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Etats-Unis (ambassade)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60'828	
France (AFD)	79'764	-	-	60'996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234'600	
Pays-Bas	-	280'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	280'000	
République tchèque	-	16'699	-	-	-	-	-	-	(25 993) ^a	-	-	35'000	-	-	-	-	-	-	25'706	
Royaume-Uni (FCDO-UKCSS, H2H Network)	-	132'124	-	-	-	-	-	-	208'542	-	-	373'782	-	-	-	-	-	-	714'448	
Suède (SIDA)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total bailleurs de fonds publics	302'543	969'514	24'284	81'386	108'008	353'255	205'784	2'555'895	83'557	217'637	1'613'689	167'520	2'307'516	788'447	142'892	1'362'869	208'438	164'092	414'819	12'072'146
Bailleurs de fonds privés																				
Suisses																				
Chaîne du Bonheur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	309'400	-	309'400
Donateurs privés	-	-	-	-	-	-	496	-	(65 750) ^a	-	-	-	-	-	-	-	-	66'335 **	1'081	-
Fondations privées	-	-	-	-	-	-	225'000	85'000	-	-	40'000	10'000	-	-	(0)	-	-	250'000	81'500 **	691'500
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50'000	50'000	
Partenariat RTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75'000 **	75'000	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres Donateurs	-	-	-	15'816	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15'816	
IFPIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	149'003	
Total bailleurs de fonds privés	-	-	-	15'816	-	225'496	85'000	(65'750)	-	40'000	159'003	-	-	-	(0)	-	-	559'400	272'835	1'291'800
Autres produits																				
Contrats de partenariat de communication et vente expertise	33'770	50'962	-	-	687	-	-	47'648	-	-	109'922	-	156'334	27'734	4'100	-	58'883	-	34'765	524'806
Total autres produits	33'770	50'962	-	-	687	-	-	47'648	-	-	109'922	-	156'334	27'734	4'100	-	58'883	-	34'765	524'806
Total des produits	336'313	1'020'476	24'284	97'202	108'695	578'751	290'784	2'537'794	83'557	257'637	1'882'614	167'520	2'463'850	816'181	146'991	1'362'869	267'321	723'492	722'419	13'888'752
Charges																				
Personnel	(27'254)	(974'821)	-	(27'258)	(90'544)	(421'770)	(193'685)	(1'110'112)	(61'606)	(271'219)	(916'262)	(145'027)	(1'335'026)	(1'138'193)	(109'659)	-	(131'542)	(405'200)	(1'007'318)	(8'366'495)
Opérations	(20'564)	(874'123)	-	(7'140)	(9'932)	(46'677)	(68'873)	(611'820)	(21'951)	(57'829)	(745'417)	(22'493)	(817'723)	(631'381)	(38'946)	-	(97'546)	(1'172'263)	(525'682)	(5'770'359)
Équipements	(5'216)	(32'541)	-	-	(7'532)	-	-	(85'222)	-	-	(31'497)	-	(31'955)	(20'621)	-	-	(4'349)	-	(32'475)	(251'407)
Charges indirectes allouées aux projets	(2'360)	(113'329)	-	(1'587)	-	(16'304)	(18'282)	(123'076)	-	(4'752)	(70'560)	-	(226'297)	(72'965)	-	-	-	(156'554)	806'065	-
Total charges directes	(55'393)	(1'994'814)	-	(35'985)	(108'008)	(484'751)	(280'840)	(1'930'230)	(83'557)	(333'800)	(1'763'735)	(167'520)	(2'411'001)	(1'863'159)	(148'605)	-	(233'437)	(1'734'018)	(759'410)	(14'388'262)
Résultat opérationnel avant variation capital des fonds affectés	280'920	(974'337)	24'284	61'217	687	94'000	9'944	607'564	-	(76'163)	118'879	-	52'849	(1'046'978)	(1'613)	1'362'869	33'884	(1'010'525)	(36'991)	(499'510)
Variation du capital des fonds affectés	(242'495)	909'492	(22'785)	(61'100)	-	(94'000)	(11'523)	(572'040)	-	76'185	(14'586)	-	(15'953)	1'034'460	5'542	(1'368'725)	-	1'010'525	187'443	820'441
Résultat opérationnel après variation du capital des fonds affectés	38'425	(64'845)	1'499	117	687	0	(1'579)	35'524	-	22	104'294	-	36'896	(12'518)	3'929	(5'856)	33'884	(1'010'525)	(36'991)	(499'510)
Résultat financier et exceptionnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'128	8'128	
Résultat annuel avant allocations au capital de la fondation	38'425	(64'845)	1'499	117	687	0	(1'579)	35'524	-	22	104'294	-	36'896	(12'518)	3'929	(5'856)	33'884	-	158'580	329'060

^a Correction technique due à la nouvelle méthodologie de capital des fonds. Ces produits négatifs sont compensés dans la variation de capital des fonds

** 222'835 CHF libre proviennent des dons privés non affectés, du contrat de partenariat RTS et de 3 fondations privées

III. Tableau de flux de trésorerie (en francs suisses)

Flux financiers de l'activité d'exploitation	2024	2023
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	329'060	85'404
Amortissements des équipements	251'407	699'461
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	106'796	75'272
Augmentation (-) / Diminution (+) des Financements à recevoir	645'038	-
Augmentation (-) / Diminution (+) des Autres créances	(316'789)	(361'229)
Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	111'071	(91'386)
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes à court terme	832'954	125'685
Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	(80'999)	80'876
Augmentation (+) / Diminution (-) de provisions pour litiges et fin de contrats collat	17'688	(23'388)
Augmentation (+) / Diminution (-) du capital des fonds affectés	(820'442)	(2'390'913)
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	1'075'785	(1'800'218)
Investissements (-) / Désinvestissements (+) d'immobilisations corporelles	(351'835)	(725'705)
Investissements (-) / Désinvestissements (+) d'immobilisations financières	278'439	(27'076)
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	(73'396)	(752'781)
Variation des liquidités	1'002'389	(2'552'999)
Liquidités au 1er janvier	5'289'193	7'842'192
Liquidités au 31 décembre	6'291'582	5'289'193
Augmentation (+) / Diminution (-) des liquidités pendant l'exercice	1'002'389	(2'552'999)

IV. Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2024

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2024	Produits internes	Attributions aux fonds*	Transferts internes**	Utilisation pour projets*	Déférence de change	Etat des fonds au 31.12.24	Variations du capital des fonds
Fonds affectés									
	Fonds Bénin	-		381'463		(134'313)	(4'655)	242'495	242'495
	Fonds Burkina Faso	1'443'910		1'413'546	38'572	(2'372'626)	11'017	534'418	(909'492)
	Fonds Burundi	-		64'668		(40'385)	(1'499)	22'785	22'785
	Fonds Covid	6'096		-	(6'096)	-	-	-	(6'096)
	Fonds Divers projets	-		117'232		(55'951)	(181)	61'100	61'100
	Fonds Formations Violences et Extrémisme	-		29'000		(29'000)	-	-	-
	Fonds Innovation éditoriale	-		108'008		(108'008)	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	56'000		563'751		(469'751)	-	150'000	94'000
	Fonds Madagascar	145		296'269		(286'480)	1'734	11'668	11'523
	Fonds Mali	381'829		2'428'274	(131'743)	(1'732'054)	7'564	953'870	572'041
	Fonds MEAL	-		83'557		(83'557)	-	-	-
	Fonds Myanmar	76'185		257'637		(333'822)	-	-	(76'185)
	Fonds Niger	53'935		1'903'534	99'267	(1'981'631)	(487)	74'617	20'683
	Fonds Nouveaux projets	-		167'520		(167'520)	-	-	-
	Fonds RCA	51'659		2'841'313		(2'833'491)	8'131	67'611	15'952
	Fonds RDC	1'052'313		508'905		(1'584'052)	40'686	17'852	(1'034'461)
	Fonds Recherche	5'542		150'892		(156'605)	171	-	(5'542)
	Fonds Tchad	-		1'362'869		-	5'856	1'368'725	1'368'725
	Fonds Tunisie	29'546		242'680		(242'680)	-	29'546	-
	Fonds Ukraine	1'010'524		640'092		(1'650'617)	-	-	(1'010'524)
	Fonds Siège	224'109		464'819		(652'262)	-	36'666	(187'443)
	Total fonds affectés	4'391'793		14'026'029	-	(14'914'806)	68'337	3'571'352	(820'440)
Capital de la fondation									
1.b	Capital de la fondation	50'000				-		50'000	-
	Capital FNL	12'315				-		12'315	-
3.a	Fonds liés de solidarité	51'149				(16'733)		34'416	(16'733)
3.a	Fonds liés de soutien	569'307				-		569'307	-
	Capital Libre	2'593'928		345'793		-		2'939'721	345'793
	Total capital de la fondation	3'276'699	-	345'793	-	(16'733)	-	3'605'759	329'060
	Total	7'668'492	-	14'371'822	-	(14'931'539)	68'337	7'177'111	(491'381)

* Les montants ressortant des "attributions aux fonds" et "utilisation pour projets" comprennent en 2024 des ajustements de mouvements de fonds résultant de l'adaptation de la pratique comptable appliquée en 2023.

** Les transferts internes sont des corrections techniques concernant des financements affectés à plusieurs projets passés, qui respectent la volonté du bailleur

IV. Tableau de variation du capital 2023

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2023	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.23	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	Fonds Bénin	-		-		-45'150	-45'150	-	-45'150
	Fonds Burkina Faso	868'996		2'102'127		-2'093'522	877'601	1'443'910	-566'135
	Fonds Burundi	-169'267		177'229		-47'865	-39'903	-	-39'903
	Fonds Covid	-22'750		28'845		-	6'095	6'095	-
	Fonds Divers projets	-4'419		58'663		-88'658	-34'414	-	-34'415
	Fonds Formations Violences et Extrémisme	191'977		-		-220'977	-29'000	-	-29'000
	Fonds Innovation Éditoriale	-		113'704		-113'704	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	106'000		439'875		-489'875	56'000	56'000	-
	Fonds Madagascar	-46'885		488'500		-447'046	-5'431	145	-5'573
	Fonds Mali	279'636		2'012'754		-1'924'252	368'138	381'829	-14'550
	Fonds MEAL	14'400		26'995		-41'395	-	-	-
	Fonds Myanmar	-11'530		333'481		-252'777	69'173	76'185	-7'011
	Fonds Niger	339'284		1'571'575		-2'259'848	-348'989	53'935	-402'238
	Fonds Nouveaux projets	1		104'079		-104'079	1	-	-
	Fonds Pakistan	20'410		32'842		-53'251	-	-	-
	Fonds RCA	2'107'368		665'595		-3'284'659	-511'697	51'659	-563'356
	Fonds RDC	7'879		1'639'966		-595'531	1'052'313	1'052'313	-
	Fonds Recherche	-		159'602		-162'060	-2'458	5'542	-8'000
	Fonds Tunisie	-111'536		258'556		-147'580	-561	29'546	-30'106
	Fonds Ukraine	766'366		1'271'502		-1'252'669	785'198	1'010'524	-225'327
	Fonds Siège	481'146		728'268		-985'304	224'109	224'109	-
	Total fonds affectés	4'817'076	-	12'214'156	-	-14'610'204	2'421'028	4'391'793	-1'970'764

Capital de la fondation							
1.b	Capital de la fondation	50'000		-	-	-	50'000
	Capital FNL	12'315		-	-	-	12'315
	Ventes prestations/Subventions non affectées			411'989		-425'859	-
3.a	Fonds liés d'initiative	216'468			-216'468	-	-
3.a	Fonds liés de solidarité	46'014		5'135	-	-	51'149
3.a	Fonds liés de soutien	569'307			-	-	569'307
	Capital Libre	2'292'053		85'404	216'468	-	2'593'925
	Total capital de la fondation	3'186'157	502'528	-	-425'859	3'276'695	5'697'723
	Total	8'003'232	-	12'716'684	-	-15'036'063	5'697'723

Information sur la variation des provisions

Types de provisions	Etat au 31.12.22	Constitution	Dissolution/ utilisation	Etat au 31.12.23	Constitution	Dissolution/ utilisation	Etat au 31.12.24
Provision pour contentieux	128'164	-	52'119	76'046	17'000	15'415	77'631
Provision pour fin de contrats collaborateurs	73'310	47'012	18'281	102'040	28'475	12'371	118'144
Total des provisions	201'474	47'012	70'400	178'086	45'475	27'786	195'774

Annexe aux comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

Présentation

La Fondation Hirondelle Media for Peace and Dignity (ci-après Fondation Hirondelle) est une organisation suisse à but non lucratif créée en 1995 (Article 80 et suivants du Code civil suisse), enregistrée au registre du commerce de Genève et ayant ses bureaux à Lausanne, qui assure aux populations confrontées à des crises un accès à des informations fiables, locales et indépendantes.

Par son action, plusieurs millions de personnes dans des pays en guerre, des contextes de post-conflit ou de crise humanitaire, et des sociétés en transition démocratique ont accès chaque jour à des médias qui leur parlent, et qui les écoutent.

Le Conseil de Fondation est composé de cinq à quinze membres, dont la moitié au moins sont des journalistes ou issus des métiers des médias. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. Le Conseil désigne en son sein un Conseil restreint de trois à cinq membres, dont le Président du Conseil.

En 2024, le rapport annuel comprend le rapport de performance requis par la norme Swiss GAAP RPC 21. Les comptes ont été validés par le Conseil de Fondation le 21 mai 2025.

1. Principes comptables et de présentation des comptes

1.a Généralités

Les comptes de la Fondation Hirondelle sont établis conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21. Cette présentation offre une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation ainsi que des ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de la fondation.

Les états financiers sont basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2024 qui ont été établis selon des principes uniformes. Les montants présents dans les comptes sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

En 2024, la Fondation a procédé à une refonte de la présentation des états financiers annuels afin d'intégrer

les exigences spécifiques de la RPC 21 et améliorer leur conformité avec les normes Swiss GAAP RPC fondamentales.

Les informations financières comparatives de 2023 ont été adaptées à la nouvelle présentation, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des revenus et le tableau de variation de capital des fonds affectés.

La Fondation Hirondelle a adopté la méthode Zewo (service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons) dans son calcul des charges de projets, administratives et de collecte de fonds, ainsi que dans leur présentation (voir www.zewo.ch).

La société Forvis Mazars a été sélectionnée pour effectuer l'audit des états financiers de la Fondation dès l'année fiscale 2024.

1.b Périmètre d'intégration

Les états financiers contiennent les comptes annuels de l'ensemble des bureaux de la Fondation Hirondelle présents au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et la Tunisie. La Fondation Hirondelle intègre également le capital de Fondation Ndeke Luka (FNL) dont elle dispose du contrôle.

Il est à noter que nous travaillons avec et soutenons des partenaires externes, notamment à Madagascar, au Myanmar, en RDC et en Ukraine.

1.c Conversion des devises étrangères

En cours d'année les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens Oanda du mois N-1 de leur comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont reconnus dans le résultat financier. Les taux des principales devises à la date du bilan sont présentés ci-dessous (équivalent en franc suisse d'une unité en devise).

Monnaies	2024	2023
EUR	0,9400	0,9288
GBP	1,1343	1,0711
SEK	0,0820	0,0834
TND	0,2828	0,2745
USD	0,9049	0,8415
XAF/XOF	0,0014	0,0014

1.d Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale. Le tableau suivant présente les liquidités par devise en CHF au 31 décembre.

Monnaies	2024	2023
CHF	3 663 963	2 710 500
EUR	1 550 885	777 304
GBP	15 755	189 673
SEK	2 249	439 377
TND	44 303	14 179
USD	578 198	369 323
XAF/XOF	436 125	788 829
Autres monnaies	102	9
Total CHF	6 291 582	5 289 193

1.e Crées, autres crées et actifs de régularisation

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires.

Les actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance concernant notamment les assurances sociales suisses et les assurances voyage et risque de guerre.

1.f Immobilisations corporelles et incorporelles

La Fondation Hirondelle reconnaît en immobilisations corporelles les acquisitions d'équipement IT d'un montant de CHF 1'000 et supérieur par unité et les autres équipements acquis à partir de CHF 2'000 par unité. Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan à partir d'une acquisition de CHF 1'000.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

- Equipement IT : 3 ans
- Autre équipement : 3 ans
- Immobilisations incorporelles : 3 ans
- Immobilisations à l'étranger* : Amortissement direct et immédiat.

*La Fondation Hirondelle utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont

généralement entièrement amortis lors de leur mise en service. Cet amortissement immédiat se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère la Fondation Hirondelle, qui rendent difficile l'appréciation de leur durée d'utilisation effective, en général courte, et de la valeur résiduelle des actifs corporels. Dans deux contextes et cas spécifiques en RDC et au Burkina, deux véhicules sont amortis de manière linéaire sur 3 ans.

1.g Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

1.h Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent les charges à payer relatives notamment aux assurances sociales suisses et étrangères, aux impôts et taxes, ainsi que les honoraires des sociétés de révision comptables.

1.i Provisions

Les provisions représentent la valeur de possibles sorties de fonds futures résultant d'événements passés, se produisant sans contre-prestation. Une estimation fiable du montant de la provision peut être effectuée. Ces provisions sont considérées comme étant à court terme si leur utilisation est estimée à moins de 12 mois, à long terme au-delà.

1.j Reconnaissance des produits

Contrats de financement

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (gouvernements, fondations, cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits lors de la réception des fonds.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique du bilan « Capital des fonds ». Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan « Financements à recevoir ».

Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

Produits de prestation fournies et dons

Les produits provenant de prestations fournies (contrats régies, vente expertise...) sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par la Fondation Hirondelle.

Les dons sont affectés conformément à l'intention du donneur. En l'absence d'intention exprimée, ils sont considérés comme des dons libres.

Tous les autres produits et dons encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés et acquis à la Fondation Hirondelle.

Fonds de la Confédération suisse (en CHF)

Récapitulatif de l'évolution des fonds (selon le tableau de variation du capital)	Etat des fonds au 01.01.2024	Attribution aux fonds	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.2024
Contribution de programme DDC	278 627	3 123 599	3 402 226	0
DFAE, Division Paix et Droit de l'homme	-29 000	29 000	0	0
Mandats DDC/contribution de projet BUCO	149 087	3 417 434	2 606 272	960 249

1.k Impôts

La Fondation Hirondelle est exemptée d'impôts directs sur le revenu selon décision du 12 juin 1995 du canton de Genève. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La Fondation Hirondelle est assujettie à la TVA en Suisse depuis le 1er janvier 2019.

En ce qui concerne les risques financiers, les éléments suivants sont à souligner :

2.1 Risque de change

La Fondation Hirondelle est exposée aux fluctuations des cours de change dans la mesure où 44% des recettes (2023 : 53%) et 55% des dépenses (2023 : 65%) sont en devises étrangères.

La Fondation Hirondelle n'a pas de politique active de couverture de risque de change et convertit les devises soit à leur réception soit selon les besoins.

2.2 Risque bancaire

La Fondation Hirondelle opère à travers différentes banques internationales ou locales en Suisse et dans ses pays d'intervention.

2.3 Risque de contrepartie

Les risques de contrepartie sont limités dans la mesure où la majorité des créances sont avec des gouvernements ou des institutions multilatérales.

2.4 Liquidités et réserves

Les réserves de la Fondation Hirondelle sont essentielles pour préserver sa réactivité opérationnelle et faire face aux aléas des financements. La Fondation Hirondelle vise à assurer un niveau suffisant de liquidité pour ses opérations et à maintenir ses réserves aux niveaux requis par Zewo. L'essentiel des réserves est constitué de liquidités.

1.l Recherche de fonds et communication

Les charges de recherche de fonds et de communication s'élèvent à CHF 257 162 (2023 : CHF 214 778), soit 1.79% (2023 : 1.44%) des charges totales de la Fondation. Ces éléments sont calculés selon la méthodologie Zewo (norme 13.3).

1.m Charges et produits exceptionnels

En 2024, nous avons dû reconnaître en perte un contrat de partenariat de communication avec une entité américaine au Mali suite à la fermeture de leur bureau à Bamako et le manque de possibilités de recours légal (-55K CHF). Nous avons également soldé un ancien contrat UNICEF en RCA après une erreur de comptabilisation (-25K CHF). Nous avons également constaté des frais inéligibles du projet FEDEVACO (-2K CHF). Le solde correspond à des ajustements et corrections de fin d'année.

2. Gestion des risques financiers

Une évaluation annuelle de la matrice de risque corporate de la Fondation Hirondelle est soumise au Conseil de Fondation chaque année.

2.5 Variation de change des fonds affectés

La variation de change des fonds affectés a été intégrée dans le tableau de variation du capital pour plus de clarté au niveau de la présentation des soldes, attributions et utilisations du fonds. Les différences de change apparaissent dans le compte d'exploitation sous la rubrique du résultat financier et dans le solde des fonds affectés au bilan.

période dans laquelle elles ont été acquittées. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance et les risques sont garantis par la collective de prévoyance Copré, et réassurés par ElipsLife AG. Il n'existe aucune réserve de cotisations de l'employeur.

En CHF	2024	2023
Taux de couverture	107.26%	104.27%
Part économique de la Fondation Hirondelle	248'682	248'450

3. Commentaires relatifs aux états financiers

3.a Fonds régis par un règlement d'utilisation

Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité est destiné à soutenir les personnels nationaux et leur famille qui se trouveraient dans un besoin extrême. Le fonds a été utilisé en 2024 à hauteur de CHF 16 733 réduisant le solde disponible à un total de CHF 34 416 CHF au 31.12.2024 (2023 : CHF 51'149).

Fonds de soutien

Le Fonds de soutien est destiné exclusivement à consolider l'assise financière de la Fondation Hirondelle et à contribuer à lui assurer les liquidités dont elle a besoin.

Il n'a pas reconnu de variation en 2024 et totalise un montant de CHF 569'307 au 31.12.2024 (2023 : CHF 569'307).

3.b Indemnisations versées aux membres des organes responsables

Le Conseil de fondation travaille bénévolement. La rémunération du comité de direction pour 2024 s'élève à CHF 460'000 (2023 : CHF 458'108).

3.c Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2024, 29 personnes de la Fondation Hirondelle (sous contrat de droit suisse, soumis obligatoirement aux assurances sociales suisses et ayant un salaire supérieur à CHF 10'000) sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès auprès de la collective de prévoyance Copré, selon un plan de prévoyance en primauté des prestations (2023 : 29 personnes). Les contributions définies dans le plan de prévoyance sont financées par les cotisations de la Fondation Hirondelle et ses collaborateurs sur une base de 60/40. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la

3.d Personnel

Personnel au 31.12	2024	2023
Personnel en Suisse	28	27
Nombre d'apprentis et stagiaires en Suisse	1	2
Personnel expatrié	11	10
Personnel national	252	257
Total personnel	292	296

Équivalents plein temps (EPT) au 31.12	2024	2023
EPT en Suisse	23,6	22,4
EPT apprentis et stagiaires en Suisse	1,0	2,0
EPT expatriés	10,6	9,6
EPT nationaux	250,5	256,5
Total EPT	285,7	290,5

A ces employés.e.s s'ajoute une large équipe de correspondants et pigistes qui nous permettent de travailler au plus proche des bénéficiaires dans nos pays d'intervention. Nous faisons aussi appel régulièrement à des expert.e.s en formation pour le renforcement des capacités de nos équipes et de nos partenaires.

3.e Valorisation des gratuités

Les gratuités reçues en prestations sont évaluées en fonction du tarif du prestataire. Dans les cas où le montant n'est pas spécifié par le prestataire, nous utilisons le prix journalier de la grille de salaires de la Fondation Hirondelle.

Nos réviseurs nous ont fait une contribution pro-bono de CHF 8 000 en 2024 (2023 : CHF 14'000).

Trois membres du personnel ont bénéficié d'un coaching pro-bono à hauteur de CHF 1'300 (2023 : CHF 3'150).

3.f Engagements hors bilan

Engagements loyers et leasings	1er entresol	Bureaux	Leasing
Prochaine échéance	31.01.28	31.01.28	01.09.27
Nb mois avant échéance	37	37	33
Loyer mensuel	2'622	6'736	316
Engagements hors bilan 31.12.2024	97 014	249 232	10 428
Engagements hors bilan 31.12.2023	128 478	330 064	14 220

3.g Cotisations

La Fondation Hirondelle paie des cotisations annuelles (présentées dans les charges du siège) pour être membre des organisations suivantes :

- Club suisse de la presse – Geneva Press Club
- Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD)
- Communication with Disaster Affected Community (CDAC)
- En quête d'ailleurs (EQDA)

- Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO)
- Global Forum for media Development (GFMD)
- Human Rights & Democracy Network (HRDN)
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- Plateforme des ONG suisses Alliance Sud
- Zewo.

3. i Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires suivants ont été versés au cours de l'exercice aux sociétés de révision pour les audits des comptes et des projets en Suisse et à l'étranger, dont PWC et Forvis Mazars :

En CHF	31.12.2024	31.12.2023
Révision	31 248	15 110
Autres services	132 638	116 169
Total	163 886	131 279

4. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement important ayant un impact sur les comptes annuels 2024 n'est survenu entre la date du bilan et la date de validation des comptes annuels par le Conseil de fondation.



Avenue du Temple 19C
1012 Lausanne
Suisse

T +41 21 654 20 20
www.hirondelle.org

